

ABONNEMENT
Payable d'avance, par an... \$3.
do do quatre mois... 1.00
do do un mois... 0.25
Edt. Hebdomadaire, par an... 1.00

LE CANADA

JOURNAL QUOTIDIEN

ANNONCES
Première insertion, par ligne... \$0.10
Tous les jours... 0.05
Trois fois par semaine... 0.05
Une fois la semaine... 0.05
A long terme, conditions spéciales

LA SOCIÉTÉ DE PUBLICITÉ, Propriétaire

"RELIGION ET PATRIE"

F. MOFFET, Secrétaire de la rédaction et administrateur

LE CANADA

Ottawa et Hull, 27 Février 1884

UN APPEL A LA RÉVOLTE

Le Free Press excite les habitants du Nord-Ouest à la révolte. Dans un entrefilet sur le départ de M. Norquay pour le Manitoba, l'organon gril lui conseille de se hâter, car, dit-il, "M. Norquay pourrait bien trouver des barricades à son arrivée. Un peuple opprimé a pris avant aujourd'hui le soin de se gouverner lui-même."

Le Free Press serait sans doute au comble de ses vœux s'il voyait le rebelle éclater dans le Nord-Ouest.

LE DIVORCE

Le sénat est actuellement saisi d'un cas de divorce qui cause quel que sensation dans notre public, le pétitionnaire et sa femme étant de notre ville. Ces cas sont extrêmement rares dans notre pays, grâce à notre constitution qui les réserve au tribunal de la Chambre Haute.

Il n'en est pas de même aux Etats-Unis, où ces procès se sont multipliés d'une manière effrayante depuis quelques années. Le fait est que le divorce prend les proportions d'un véritable fléau national chez nos voisins.

Les journaux n'essaient pas de déguiser le mal qui est notoire et public, d'ailleurs, puisqu'il est protégé par la loi elle-même, et il en est sérieusement question dans les législatures, qui pourraient y remédier si elles le voulaient sérieusement en modifiant leur législation à cet effet.

La législature du Rhode-Island, en particulier, vient d'être formellement invitée à prendre action dans ce sens par le gouverneur de l'Etat. Celui-ci, dans un message annuel, attire l'attention des chambres sur la multiplicité des divorces, qu'il déclare absolument alarmante, et il recommande, comme un moyen d'en diminuer le nombre, de décréter que la preuve, dans cette sorte de procès, se fasse dorénavant en pleine cour, publiquement, au lieu de se faire à huis-clos. Le moyen n'est pas radical, tant s'en faut, mais ce serait toujours un premier pas.

Il existe depuis peu, dans la Nouvelle-Angleterre, une ligue ayant pour objet avoué la réforme des lois de divorce. Cette association vient de publier une circulaire d'après laquelle il appert que dans les trois Etats du Maine, du Rhode Island et du New Hampshire, dont la population passe pour si morale et si cultivée, la proportion actuelle des divorces est d'un dixième, c'est à dire un pour dix mariages.

Dans l'ouest, ce n'est pas mieux, du reste. Dans le Minnesota, par exemple, on a constaté que le chiffre des divorces avait augmenté deux fois plus que celui des mariages depuis dix ans. A San Francisco on a atteint le nombre d'un divorce pour six mariages.

Ce sont là les séparations officielles enregistrées par la statistique. Mais quiconque connaît la société américaine sait qu'il se produit à part cela une foule de séparations volontaires et privées en dehors de ces séparations légales. Bref, l'institution du mariage n'est nullement plus solide qu'aux

Etats-Unis. C'est pourtant en elle que reposent dans tous les pays, la famille et la société elle-même. Que faut-il penser de l'avenir d'un peuple où elle est si mal assise?

Il n'y a guère, chez nos voisins, que l'élément catholique, les Irlandais, les Allemands catholiques et nos compatriotes émigrés qui ne soient pas atteints de ce mal légal qui ronge la grande République.

LA SÉANCE D'HIER

L'Orateur donne lecture du jugement de la Cour Suprême déclarant M. Mills élu pour le comté de Bothwell en place de M. Hawkins. Première lecture d'un bill présenté par sir Leonard Tilley à l'effet de définir certaines offenses contre les personnes employées dans les fabriques.

Sir John propose que le bill basé sur les résolutions du Pacifique ait priorité sur les affaires courantes.

M. Blake s'oppose à l'adoption de cette motion parce que les renseignements et documents qu'il a demandés ne sont pas encore fournis à la chambre, et parce que cette motion est plus sévère que la première, vu qu'elle empêche même les interpellations au ministère. La chambre appelée à voter donne 112 voix en faveur de la motion de sir John et 47 contre.

Sir Charles Tupper propose la deuxième lecture du bill basé sur les résolutions. Une passe d'armes assez vive a lieu alors entre sir Charles Tupper et M. Mitchell d'un côté, et MM. Blake et Paterson de l'autre. Finalement le vote est pris sur la deuxième lecture qui est adoptée par 111 voix contre 52.

A la séance du soir, la chambre se forme en comité sur le bill basé sur les résolutions, lequel est rapporté, et sera lu pour la troisième fois jeudi.

Sir John propose la seconde lecture du bill pour conférer certains privilèges aux Sauvages les plus éclairés au Nord-Ouest, dans le but de les habituer à l'exercice des pouvoirs municipaux. Cette motion est adoptée, la chambre se forme en comité et après quelques modifications rapporte le bill.

Sir Leonard Tilley propose la deuxième lecture du bill pour autoriser une nouvelle avance aux écoles publiques du Manitoba. La chambre en comité adopte le bill sans y apporter d'amendements.

Après l'adoption de quelques bills privés, à 10 heures la chambre s'ajourne.

ECHOS DU PARLEMENT

Sir Leonard a annoncé, hier, que l'exposé budgétaire sera fait vendredi 29 février.

Le News, de Toronto, journal radical et démocrate, se fait représenter à Ottawa par une jeune fille, Dile Nimmo qui a pris, hier après-midi, son siège dans la tribune des journalistes.

Sir John a dit à la séance d'hier après midi, que le rapport télégraphique d'une révolte des sauvages au Nord-Ouest était grandement exagéré. Il ne s'agit que de quelques sauvages qui ont enfoncé un entrepôt et enlevé quelques sacs de farine.

Le comité spécial chargé de rechercher les moyens de modifier le département de l'Agriculture de façon à ce qu'il soit utile aux agri-

culteurs s'est réuni, hier M. Lowe, du département de l'Agriculture, a été examiné. Le seul obstacle qu'il voit à la réalisation des vœux du comité est l'augmentation considérable de la dépense.

On a déposé devant le comité des bills privés, hier, les papiers concernant la vente de la ferme Fish Creek au lieutenant-gouverneur Robitaille. Ces papiers consistaient que le prix de vente est \$3 par acre ce qui a déjà été dit par sir John à la chambre.

On a fait circuler, hier, parmi les membres de la chambre des communes une pétition demandant au gouvernement d'accorder une somme de \$8,000 pour la construction d'une salle d'exercices militaires à Winnipeg, cette ville souscrivant le même montant.

Au Sénat, hier, l'honorable sénateur Girard a donné avis qu'il demanderait au gouvernement, jeudi, s'il avait intention de s'assurer de la possibilité de construire un chemin de fer dans le Nord-Ouest pour atteindre la baie d'Hudson. A la même séance on a donné lecture d'une pétition venant de la chambre de commerce de Toronto, et s'opposant fortement au projet mentionné par M. Hickson dans sa lettre à sir John, d'échanger le chemin de fer du Nord contre une ligne ou des lignes de chemin de fer possédées dans Ontario par la compagnie du Pacifique. La chambre de commerce dit qu'elle verrait avec alarme le Grand Tronc monopoliser les voies ferrées dans la province d'Ontario.

Les Commissaires de Licences

Hier, les commissaires nommés pour administrer l'acte fédéral des licences 1883, se sont réunis au bureau du maire, hôtel de ville. Etaient présents l'honorable juge Lyon, au fauteuil, le maire et M. P. H. Chahot.

Le bureau a nommé M. Hector McCrea inspecteur en chef des licences pour la ville d'Ottawa. Il y avait douze demandes pour cette charge. Le bureau des commissaires s'est réuni de nouveau aujourd'hui à onze heures.

AVIS est donné par le présent que M. Hector McCrea a été nommé inspecteur en chef des licences pour la ville d'Ottawa, et que toutes demandes de licences doivent être faites avant le 1er jour de mars prochain, à l'hôtel de ville, bureau du Maire, conformément aux clauses de l'acte qui dit:

2 Toute requête pour obtenir une licence d'hôtel, de buvette ou de magasin, se a présentée à l'inspecteur en chef de l'arrondissement où la licence doit avoir effet, le ou avant le premier jour de mars antérieur à la date à laquelle la licence devra entrer en vigueur.

3 Les demandes pour toute autre licence dont l'émission est autorisée par le présent acte seront présentées à l'inspecteur en chef cinq jours au moins avant la date où l'assemblée du Bureau doit avoir lieu.

4 Lors d'une demande de licence d'hôtel, de buvette ou de magasin, par une personne qui, à l'époque de cet acte ou de quelque acte d'une législature provinciale, ou à l'égard d'un établissement qui n'est pas alors licencié, la requête devra être accompagnée d'un certificat signé par un tiers des électeurs ayant droit de vote dans la subdivision de vote dans laquelle est situé l'établissement pour lequel la licence est demandée. Cette subdivision de vote sera celle établie par la loi pour les élections de députés à la Chambre des Communes, ou s'il n'en est pas établi, ce sera alors la subdivision de vote existant lors de la dernière élection d'un député à la Chambre des Communes. Dans des districts non organisés, le dit certificat sera signé par dix au moins des vingt habitants tenant feu et lieu domiciliés le plus près de l'établissement dans lequel le requérant se propose de faire le commerce au sujet duquel la licence est requise.

5 Le requérant déposera avec sa demande une somme de dix piastres pour couvrir les frais d'inspection et d'annonces.

6 L'inspecteur fournira les blancs de demandes de licences.

L'honorable M. Chapleau souffre aujourd'hui d'une fièvre violente.

B. G. BIJOUTERIES

Bloc de l'Hotel Russell, rue Sparks, Ottawa.

M. C. H. DOUCET a transporté son atelier d'orfèvrerie du magasin de bijouterie de M. Laporte au bloc Russell, rue Sparks, et il exécutera sous le plus court délai toute commande telle que bagues, Boucles d'oreilles, Anneaux, Epingles, Chaines, Croix en or et en argent. Tous ouvrages garantis et à très bas prix. Une visite est sollicitée.

C. H. DOUCET, Propriétaire

126, 84

GRANDE VENTE

Argent Comptant

DU STOCK MAUVAIT ET LANIGAN

A LEUR ANCIENNE PLACE, 113 Rue RIDEAU

Près du Magasin de T. Birkett.

Acheté à 65c dans la Plastre

Nous pouvons vous offrir des marchandises sèches aux prix les plus réduits dans Ottawa.

CONDITIONS ARGENT COMPTANT UN SEUL PRIX

BRYSON, GRAHAM & Co.,

Nos. 152 et 154, RUE SPARKS.

3 déc. 1 an.

& CO.

NOUVEAU MAGASIN

DE PEINTURE, TAPISSERIE, VITRES ET DE DECORATION

No. 208, Rue DALHOUSIE, Ottawa

TENU PAR

GEO. PHILBERT

Propriétaire

M. GEO. PHILBERT, se charge de toute commande le que l'on voudra bien lui donner. Prix très modérés et ouvrage garanti.

Les marchands de la ville et de la campagne sont priés d'aller lui rendre une visite avant d'acheter ailleurs.

GEO. PHILBERT, 208, RUE DALHOUSIE, 6m.

UTILES ET AGREABLES

Présents de Noël!

CHOISISSEZ

Un Set de Chambre à coucher. Une étagère. Un buffet. Une bibliothèque. Meubles pour salon. Table de centre. Une berceuse. Une table de sautoir. Un bureau à toilette. Un miroir. Un canapé. Un ottomane. Un petit banc pour les pieds. Un... Un... Un... Oh! père Noël, mettez un double attelage et venez voir vous-même au

MAGASIN PALAIS DE MEUBLES, 33 RUE RIDEAU.

JACOB ERRATT, 27 octobre 1883

SITUATION DEMANDEE

Par un monsieur désireux avoir une situation comme commis de bar, 20 ans de service, certifié de 1ère classe. S'adresser au No. 457, rue St. Patrice ou au Canada.

NOUVELLE MANUFACTURE DE BIJOUTERIES

Bloc de l'Hotel Russell, rue Sparks, Ottawa.

M. C. H. DOUCET a transporté son atelier d'orfèvrerie du magasin de bijouterie de M. Laporte au bloc Russell, rue Sparks, et il exécutera sous le plus court délai toute commande telle que bagues, Boucles d'oreilles, Anneaux, Epingles, Chaines, Croix en or et en argent. Tous ouvrages garantis et à très bas prix. Une visite est sollicitée.

C. H. DOUCET, Propriétaire

126, 84

FUMEZ

LES CIGARES

CABLE

ET

EL PADRE

MANUFACTURÉS PAR

S. DAVIS & FILS

MONTREAL.

3 déc. 1 an.

PATINS, PATINS, PATINS

Assortiment Complet

E. G. LAVERDURE

No. 96 Rue RIDEAU.

30 mars 1883

VIEUX DE 54 ANS

L'ELIXIR

Végétal Balsamique

N. H. DOWNS

A subi une épreuve de CINQUANTE QUATRE ANS, et a été reconnu comme le meilleur remède contre les

Rhumes, la Toux, la Coqueluche et toutes les maladies des Pouxmons.

PRIX 25 cts. et \$1.00 la Bouteille.

VENDU PARTOUT, et par C. O. DACIER, Ottawa.

A WHOLESOME CURATIVE. NEEDED IN Every Family.

AN ELEGANT AND REFRESHING FRUIT LOZENGE for Constipation, Biliousness, Headache, Indigestion, &c. SUPERIOR TO PILL, and all other system regulating medicine. THIS PILL IS SWEET, THE ACTION PROMPT, THE TASTE DELICIOUS. Ladies and children like it. Price, 20 cents. Large boxes, 60 cents. SOLD BY ALL DRUGGISTS.

ROBES DE BUFFLES! ROBES DE BUFFLES!!

Allez au grand DÉPÔT DE ROBES DE BUFFLES, dans les salles d'encan de M. TACK-BERRY, 29 RUE SPARKS, en face de l'hôtel Russell.

Grandes peaux de buffles de \$6 à \$30, de de loup-cervier, d'ours du nord et japonais. Sur 33 peaux d'ours il m'en reste quatre seulement, et j'ai vendu 150 peaux de loup-cervier. Mes capots en pelletterie se vendent aussi très rapidement, car les prix sont très bas.

Venez tous au grand dépôt de robes de buffles. Je puis vendre moins cher qu'aucun autre marchand peut acheter et mes prix sont au plus bas. J. B. TACK-BERRY, Encanteur.

GRAND Magasin de meubles

DE L. GRATTON,

Entrepreneur Meublier, Menuisier, No. 530, Rue SUSS, X. Ottawa.

M. GRATTON est toujours heureux d'entreprendre quelque travail que ce soit.

Construction et réparation de Maisons Meubles de toutes sortes pour, Chambre à coucher, Salon et Salle à manger.

Le tout exécuté avec soin, par des ouvriers compétents, et à DES PRIX IRES MODERES.

1er Oct. 1883

MAISON A VENDRE

Une maison en bois, contenant onze chambres et divisée en deux logements avec grand jardin, hangar et terrain spacieux, numéros 592 et 594, rue St. Patrice, Ottawa. Bonnes conditions.

DECOUVERTE IMPORTANTE

DIPHTHERINE

ANTI-DIPHTHERITIQUE

Spécifique contre la Diphtérie et autres maux de gorge, guérissant Consomption, Bronchites et Rhumes.

LA DIPHTHERIE VAINCUE! Aux ravages de cette maladie terrible et réputée incurable, on a trouvé un remède qui n'a jamais failli. L'expérience de plus de dix années de succès constants, et des centaines de certificats adressés à l'inventeur par des personnes notables et dignes de foi attestent l'efficacité vraiment étonnante de ce remède.

Inventé et préparé par le Docteur N. LACERTE, Lévis, P. Q.

AMERS CANADIENS

TRESORS DES DYPEPTIQUES

Préparés aussi par le D. LACERTE, en vente chez les pharmaciens et en dépôt chez ELZEAR ALAIRE, 71 Rue Bolton, Ottawa, 6m.

MACHINES A COUDRE

Le plus grand assortiment de Machines à Coudre des

MEILLEURES FABRIQUES et aux conditions les plus faibles, comprenant (pour usage domestique) Royal, Wilson, Sewing, Wood, Wheeler et Wilson.

(Machines à Coudre pour fabrique) Wheeler D et F.

Singer de Wilson No. 2. Machines de Pearson pour coudre avec le fil creux et avec le bras dur.

Machines de Jones à rapicœur pour se fabriquer des chaussettes.

R. W. MARTIN, 36, Rue Rideau, 1a

Aux Inventeurs

J. Coursole & Cie., Solliciteurs de Brevets d'Invention, Dessins de Fabriques, Marques de Commerce et de Bois

Agences et Correspondants aux Etats-Unis, en Angleterre et en France.

J. COURSOLE & Cie., CHAMBRE VICTORIA, Vis-à-vis le bureau des Brevets, OTTAWA, Ont. B. P. — Boite 68, 24 Fov 1883

COLLÈGE D'OTTAWA

Qui joue bien, travaille bien. Mais pour jouer, il faut avoir des jeux, et pour avoir des jeux il faut de l'argent.

C'est, il me semble, ce que doit vent savoir, avant même de l'avoir lu ici, les directeurs de cette institution.

Jamais, à vrai dire, je n'avais vu collège si bien pourvu sous ce rapport. Un gymnase complet avec trapèze, cheval de bois, barres de toutes sortes; des salles de billards, parfois boîtes, peut-être, mais autour desquelles les élèves peuvent caramboler aussi bien que leurs billes; un véritable arsenal de base balls, foot-balls, crosses et raquettes près duquel fourmillent des clubs bariolés de toutes les couleurs de l'arc-en-ciel, à l'exception du jaune; un rond à patiner avec ses patineurs alertes et une glissoire des mieux conditionnées sur laquelle filent à raison de vingt nœuds à l'heure et traînes et traîneaux; voilà ce que j'ai vu avec des figures florissantes de santé, des yeux limpides et des membres bien développés.

Evidemment, il y a au fond de ces jeux multiples une source de santé, de discipline et de morale.

Il y a là aussi une source de fraîcheur pour l'imagination, et partant, une garantie de succès dans les études.

Au jour de ma visite, émoi dans le camp des joueurs! Les fonds manquaient; le comité allait de poser son bilan: que faire?

Traiter à l'amiable avec les créanciers; c'est économique mais peu honorable. Déclarer banqueroute..... oh! ils n'y pensaient même pas. En appeler aux autorités, mais elles avaient déjà tant fait! et puis elles ont en mains des constructions si coûteuses.

Chaque élève eût désiré être un moment fils de Vanderbilt, les Vanderbilt sont rares! Le problème restait insoluble quand, m'assurant on, le R. P. Guillet, préfet de discipline, proposa de sacrifier sa montre et d'organiser une loterie.

Les élèves résistèrent longtemps. La générosité du R. Père finit par l'emporter sur la délicatesse des joueurs. Une loterie fut organisée.

Les parents des élèves souscrivirent généreusement. Les amis du collège s'unirent à eux. L'argent vint combler les déficits. Et aujourd'hui si le R. Père Guillet a perdu sa montre, il a le plaisir d'avoir sauvé ses yeux.

M. E. W. O'Donnell de Metcalf, Ont., est l'heureux gagnant.

Les différents clubs de raquettes, de crosses, de base balls, de foot ball, de canotage et autres se font un devoir de remercier toutes les personnes qui ont bien voulu contribuer au succès de cette loterie et ainsi les aider à s'assurer pour le printemps, qui vient déjà à travers les branches, de joyeuses parties et des récréations utiles.

UN MEMBRE HONORAIRE DU "CASTOR"

Pas de humbug—Encore un nouveau témoignage en faveur de la Valéria. Qu'on lise la lettre de M. Girouard, dans laquelle l'ex-député de Kent, reconnaît que cette inimitable préparation lui a rendu la chevelure qu'il avait perdue. Avec une pareille découverte il n'y a plus lieu de rester chauve. Avis à tous les intéressés.

A ce sujet, il est bon que nous prévenions ceux qui font usage de la Valéria contre la disposition générale à en employer plus que la direction l'indique. Il est absolument nécessaire de se conformer strictement aux directions. L'excès est nuisible.

OTTAWA, ONT., 10 Juillet 1880

Cher Monsieur,—J'ai beaucoup de plaisir à recommander l'Élixir de Down, pour les rhumes, la toux, et toutes les affections des poumons, soit pour les enfants ou les adultes, car j'en ai fait usage pendant dix ans dans ma famille, et avec le plus grand succès. Nous en avons toujours à la maison, et nous croyons que chaque famille devrait en faire usage en suivant les directions; un grand bien résulte de son usage. Tout à vous, JOHN HILL.

OTTAWA, 15 mars 1883

Je certifie que depuis deux ans mes cheveux tombent beaucoup et qu'après que j'eusse fait usage de la pommade VALERIA trois fois mes cheveux ont cessé de tomber

Je certifie que la Valéria m'a été très utile en arrêtant la chute de mes cheveux et en faisant pousser sur la partie chauve les cheveux assez longs mais clairs. Je dois faire observer que je n'ai employé qu'une boîte de la Valéria. Je suis âgé de soixante-quatre ans.

Je certifie que la Valéria m'a été très utile en arrêtant la chute de mes cheveux et en faisant pousser sur la partie chauve les cheveux assez longs mais clairs. Je dois faire observer que je n'ai employé qu'une boîte de la Valéria. Je suis âgé de soixante-quatre ans.

Je certifie que la Valéria m'a été très utile en arrêtant la chute de mes cheveux et en faisant pousser sur la partie chauve les cheveux assez longs mais clairs. Je dois faire observer que je n'ai employé qu'une boîte de la Valéria. Je suis âgé de soixante-quatre ans.

Je certifie que la Valéria m'a été très utile en arrêtant la chute de mes cheveux et en faisant pousser sur la partie chauve les cheveux assez longs mais clairs. Je dois faire observer que je n'ai employé qu'une boîte de la Valéria. Je suis âgé de soixante-quatre ans.

Je certifie que la Valéria m'a été très utile en arrêtant la chute de mes cheveux et en faisant pousser sur la partie chauve les cheveux assez longs mais clairs. Je dois faire observer que je n'ai employé qu'une boîte de la Valéria. Je suis âgé de soixante-quatre ans.

Je certifie que la Valéria m'a été très utile en arrêtant la chute de mes cheveux et en faisant pousser sur la partie chauve les cheveux assez longs mais clairs. Je dois faire observer que je n'ai employé qu'une boîte de la Valéria. Je suis âgé de soixante-quatre ans.

Je certifie que la Valéria m'a été très utile en arrêtant la chute de mes cheveux et en faisant pousser sur la partie chauve les cheveux assez longs mais clairs. Je dois faire observer que je n'ai employé qu'une boîte de la Valéria. Je suis âgé de soixante-quatre ans.

Je certifie que la Valéria m'a été très utile en arrêtant la chute de mes cheveux et en faisant pousser sur la partie chauve les cheveux assez longs mais clairs. Je dois faire observer que je n'ai employé qu'une boîte de la Valéria. Je suis âgé de soixante-quatre ans.

Je certifie que la Valéria m'a été très utile en arrêtant la chute de mes cheveux et en faisant pousser sur la partie chauve les cheveux assez longs mais clairs. Je dois faire observer que je n'ai employé qu'une boîte de la Valéria. Je suis âgé de soixante-quatre ans.

Je certifie que la Valéria m'a été très utile en arrêtant la chute de mes cheveux et en faisant pousser sur la partie chauve les cheveux assez longs mais clairs. Je dois faire observer que je n'ai employé qu'une boîte de la Valéria. Je suis âgé de soixante-quatre ans.

Je certifie que la Valéria m'a été très utile en arrêtant la chute de mes cheveux et en faisant pousser sur la partie chauve les cheveux assez longs mais clairs. Je dois faire observer que je n'ai employé qu'une boîte de la Valéria. Je suis âgé de soixante-quatre ans.

Je certifie que la Valéria m'a été très utile en arrêtant la chute de mes cheveux et en faisant pousser sur la partie chauve les cheveux assez longs mais clairs. Je dois faire observer que je n'ai employé qu'une boîte de la Valéria. Je suis âgé de soixante-quatre ans.

Je certifie que la Valéria m'a été très utile en arrêtant la chute de mes cheveux et en faisant pousser sur la partie chauve les cheveux assez longs mais clairs. Je dois faire observer que je n'ai employé qu'une boîte de la Valéria. Je suis âgé de soixante-quatre ans.

Je certifie que la Valéria m'a été très utile en arrêtant la chute de mes cheveux et en faisant pousser sur la partie chauve les cheveux assez longs mais clairs. Je dois faire observer que je n'ai employé qu'une boîte de la Valéria. Je suis âgé de soixante-quatre ans.

LA REVOLTE DES INDIENS

Les sauvages à Crooked Lake, Manitoba, disent qu'ils ont fait savoir au lieutenant-gouverneur Dewdney dernièrement qu'ils se mouraient de faim.

Après avoir pris des renseignements, le lieutenant-gouverneur a constaté que les sauvages exagèrent, que leur détresse n'était pas aussi grande qu'ils le prétendaient et, de plus, qu'ils avaient gaspillé les vivres qui leur avaient été distribués.

Les sauvages, irrités, ont enfoncé l'entrepôt de l'agent Perth et enlevé une quantité de farine, lard, etc. Aujourd'hui, ils sont en possession des entrepôts du gouvernement et retiennent tous les employés prisonniers. Ils sont décidés à opposer la plus forte résistance à la police.

Il y a eu aussi un soulèvement à File Hill et les sauvages se sont emparés des entrepôts du gouvernement. On s'attend à une résistance sérieuse de la part des sauvages de cette réserve. Ils sont bien armés et ont enlevé une grande quantité de munitions des entrepôts du gouvernement. Les colons, dans le voisinage de ces réserves, redoutent les sauvages et abandonnent leurs demeures pour se mettre à l'abri du danger.

PETITE GAZETTE

Pittsford, Mass., sept. 28, 1878.

Messieurs,—Je me suis servi de Amers de houblon et je les ai recommandés à d'autres, vu qu'ils m'ont fait beaucoup de bien.

M. J. W. TULLER, Secrétaire de l'association de tempérance pour les femmes.

PIANOS HEINTZMAN, carrés et droits, ORGUES-HARMONIUMS Bell et Karn, Tabourets, Couverts de Pianos, En vente chez

WORKMAN, BUSH ET CIE, 158, rue Sparks

Les directeurs de pensions, instituteurs et autres trouveront constamment, au magasin de musique de F. Boucher, 158, rue Sparks un choix varié de cantates pour distributions de prix, fin d'année, fêtes de supérieurs, visite de pasteur et d'évêque; ainsi qu'une splendide collection de romances françaises spécialement publiées pour Pensionnaires

Avis aux hôteliers—Je vendrai, au prix courant, d'ici au mois de mars, Vins rouge, blanc et Sherry, Brandy, Gin, Old Tom, Rye, en caisse et au gallon. Pour vous convaincre du bon marché, venez nous faire une visite.

N. A. SAVARD, rue Dalhousie.

Chez M. Laurent Duhamel vous trouverez un assortiment de viandes fraîches de toutes sortes au quartier et à la livre, livrées à domicile, M. Duhamel remercie ses nombreuses pratiques et le public en général de l'encouragement qu'on lui a accordé jusqu'à ce jour. Une visite est respectueusement sollicitée.

OTTAWA, ONT., 10 Juillet 1880

Cher Monsieur,—J'ai beaucoup de plaisir à recommander l'Élixir de Down, pour les rhumes, la toux, et toutes les affections des poumons, soit pour les enfants ou les adultes, car j'en ai fait usage pendant dix ans dans ma famille, et avec le plus grand succès. Nous en avons toujours à la maison, et nous croyons que chaque famille devrait en faire usage en suivant les directions; un grand bien résulte de son usage. Tout à vous, JOHN HILL.

OTTAWA, 15 mars 1883

Je certifie que depuis deux ans mes cheveux tombent beaucoup et qu'après que j'eusse fait usage de la pommade VALERIA trois fois mes cheveux ont cessé de tomber

Je certifie que la Valéria m'a été très utile en arrêtant la chute de mes cheveux et en faisant pousser sur la partie chauve les cheveux assez longs mais clairs. Je dois faire observer que je n'ai employé qu'une boîte de la Valéria. Je suis âgé de soixante-quatre ans.

Je certifie que la Valéria m'a été très utile en arrêtant la chute de mes cheveux et en faisant pousser sur la partie chauve les cheveux assez longs mais clairs. Je dois faire observer que je n'ai employé qu'une boîte de la Valéria. Je suis âgé de soixante-quatre ans.

Je certifie que la Valéria m'a été très utile en arrêtant la chute de mes cheveux et en faisant pousser sur la partie chauve les cheveux assez longs mais clairs. Je dois faire observer que je n'ai employé qu'une boîte de la Valéria. Je suis âgé de soixante-quatre ans.

Je certifie que la Valéria m'a été très utile en arrêtant la chute de mes cheveux et en faisant pousser sur la partie chauve les cheveux assez longs mais clairs. Je dois faire observer que je n'ai employé qu'une boîte de la Valéria. Je suis âgé de soixante-quatre ans.

Je certifie que la Valéria m'a été très utile en arrêtant la chute de mes cheveux et en faisant pousser sur la partie chauve les cheveux assez longs mais clairs. Je dois faire observer que je n'ai employé qu'une boîte de la Valéria. Je suis âgé de soixante-quatre ans.

Je certifie que la Valéria m'a été très utile en arrêtant la chute de mes cheveux et en faisant pousser sur la partie chauve les cheveux assez longs mais clairs. Je dois faire observer que je n'ai employé qu'une boîte de la Valéria. Je suis âgé de soixante-quatre ans.

Je certifie que la Valéria m'a été très utile en arrêtant la chute de mes cheveux et en faisant pousser sur la partie chauve les cheveux assez longs mais clairs. Je dois faire observer que je n'ai employé qu'une boîte de la Valéria. Je suis âgé de soixante-quatre ans.

Je certifie que la Valéria m'a été très utile en arrêtant la chute de mes cheveux et en faisant pousser sur la partie chauve les cheveux assez longs mais clairs. Je dois faire observer que je n'ai employé qu'une boîte de la Valéria. Je suis âgé de soixante-quatre ans.

Je certifie que la Valéria m'a été très utile en arrêtant la chute de mes cheveux et en faisant pousser sur la partie chauve les cheveux assez longs mais clairs. Je dois faire observer que je n'ai employé qu'une boîte de la Valéria. Je suis âgé de soixante-quatre ans.

Je certifie que la Valéria m'a été très utile en arrêtant la chute de mes cheveux et en faisant pousser sur la partie chauve les cheveux assez longs mais clairs. Je dois faire observer que je n'ai employé qu'une boîte de la Valéria. Je suis âgé de soixante-quatre ans.

Je certifie que la Valéria m'a été très utile en arrêtant la chute de mes cheveux et en faisant pousser sur la partie chauve les cheveux assez longs mais clairs. Je dois faire observer que je n'ai employé qu'une boîte de la Valéria. Je suis âgé de soixante-quatre ans.

Je certifie que la Valéria m'a été très utile en arrêtant la chute de mes cheveux et en faisant pousser sur la partie chauve les cheveux assez longs mais clairs. Je dois faire observer que je n'ai employé qu'une boîte de la Valéria. Je suis âgé de soixante-quatre ans.

Je certifie que la Valéria m'a été très utile en arrêtant la chute de mes cheveux et en faisant pousser sur la partie chauve les cheveux assez longs mais clairs. Je dois faire observer que je n'ai employé qu'une boîte de la Valéria. Je suis âgé de soixante-quatre ans.

Je certifie que la Valéria m'a été très utile en arrêtant la chute de mes cheveux et en faisant pousser sur la partie chauve les cheveux assez longs mais clairs. Je dois faire observer que je n'ai employé qu'une boîte de la Valéria. Je suis âgé de soixante-quatre ans.

Je certifie que la Valéria m'a été très utile en arrêtant la chute de mes cheveux et en faisant pousser sur la partie chauve les cheveux assez longs mais clairs. Je dois faire observer que je n'ai employé qu'une boîte de la Valéria. Je suis âgé de soixante-quatre ans.

Je certifie que la Valéria m'a été très utile en arrêtant la chute de mes cheveux et en faisant pousser sur la partie chauve les cheveux assez longs mais clairs. Je dois faire observer que je n'ai employé qu'une boîte de la Valéria. Je suis âgé de soixante-quatre ans.

UN AUTRE TEMOIGNAGE

Montréal, 29 janvier 1884.

Monsieur C. D. Giroux, pharmacien, 601, rue Notre-Dame ouest, Montréal.

Monsieur, Je perdais mes cheveux abondamment depuis six mois; rien ne semblait pouvoir arrêter la chute, car j'avais essayé les unes après les autres toutes les préparations sans obtenir le moindre bon résultat. J'étais aussi chauve qu'on peut le devenir en aussi peu de temps.

Sur votre recommandation, j'essayai la VALERIA; la première boîte a arrêté complètement la chute de mes cheveux; à la seconde ils ont commencé à repousser, et après en avoir usé trois boîtes de VALERIA j'avais une chevelure aussi forte qu'auparavant.

C'est un plaisir pour moi de pouvoir vous donner cette faible marque de reconnaissance et je conseille à tous ceux qui auraient le malheur de perdre leurs cheveux de se servir de LA VALERIA.

HUBERT LAROSE, No 624, rue Not-Dame ouest, Montréal.

SOCIETE

Le Dr DUHAMEL étant obligé de faire une absence de deux mois pour remplir ses devoirs professionnels, a induit le Dr F. W. Church, d'Allymer, jeune médecin déjà avantageusement connu dans le district d'Ottawa, à se joindre à lui, pour la pharmacie et la pratique de la profession médicale.

Le Dr Duhamel ne s'est pas occupé activement de la pratique de sa profession; mais, dès aujourd'hui, on peut requérir ses services ainsi que ceux du Dr Church, le jour et la nuit. Ils seront en état de répondre à l'appel des malades dans la cité de Hull et les environs.

La pharmacie va être augmentée considérablement, de sorte que le public y trouvera tout ce qu'il faut, à très bas prix.

No. 230, rue Principale, Hull, 3 janvier 1884

DORION & DELORME,

ARTISTES-PHOTOGRAPHES, 140 Rue Sparks et 569 Rue Sussex, OTTAWA.

Nouveaux fonds de scènes variés, peints par les meilleurs artistes du Canada.

Grands avantages pour les fêtes. Une douzaine de Portraits CABINET SIZE, et un cadre valant \$1.00, pour \$8.00.

Photographies de toutes grandeurs, satisfaction garantie. Une visite est sollicitée chez DORION & DELORME, No. 140, rue Sparks et 569 rue Sussex, coin de la rue Rideau, 18 Oct. 1883.

A. PHILIPPE E. PANET, L. B. Solliciteur, Procureur, Notaire, etc. BUREAU: Coin des Rues RIDEAU ET SUSSEX, OTTAWA.

Entrée: sur la rue Sussex. 1a

CONSUMPTION GUERIE

Un vieux médecin, retiré de la pratique, ayant obtenu d'un missionnaire des Indes Occidentales la recette pour la composition d'un remède végétal pour la guérison prompte et permanente de la Consommation, des Bronches, Catarrhe de l'asthme, et de toutes les maladies de la gorge et des poumons, aussi un remède sûr et radical pour la débilité générale et toutes les maladies nerveuses, après en avoir éprouvé les merveilleux effets de guérison dans des milliers de cas, sent qu'il est de son devoir de le faire connaître à ceux qui souffrent. La recette a été en directions complètes pour la préparation et obtenir de bons résultats sera envoyé gratis à tous ceux qui en feront la demande. Adressez avec timbre poste et nommant ce journal, au Dr J. C. RAYMOND, 164 rue Washington, Brooklyn, N. Y.

OTTAWA, 31 jan. 84

31 jan. 84

31 jan. 84

31 jan. 84

31 jan. 84

31 jan. 84

31 jan. 84

31 jan. 84

31 jan. 84

31 jan. 84

31 jan. 84

31 jan. 84

31 jan. 84

31 jan. 84

31 jan. 84

31 jan. 84

31 jan. 84

31 jan. 84

TEMOIGNAGE CONVAINCANT

Je me suis démis l'épauie à la suite d'une chute, le 5 octobre 1881. Les docteurs furent appelés, mais ne purent remettre mon bras à son état naturel. Ayant 121 jours de souffrances atroces, j'allai à Boston, et à l'hôpital où je me rendis, le médecin réussit à me recroquer le bras en position, mais les nerfs étaient tellement contractés que je ne pouvais plus que plier mon bras à angle droit. Les nerfs se relâchèrent et en fin d'acier; j'appliquai tous les remèdes ordinaires, de l'acide du vinaigre, du Brandy et le Parica, mais sans aucun effet marqué. Notamment, nous savions pas que ce remède avait tant de valeur. Il est en effet tellement efficace, qu'il a guéri mon bras et en outre, et ayant demandé aux pharmaciens pourquoi ils ne garantissent pas ce remède; "Eh bien, me répondirent-ils, nous ne savions pas que ce remède avait tant de valeur." Ils ont été tellement satisfaits de mon témoignage que depuis, en ont acheté et en ont vendu des quantités. Mais comme je ne pouvais attendre vu que l'on parlait déjà de me mettre sous l'influence de l'Ether pour opérer sur mon bras et détendre les nerfs. J'ai préféré écrire immédiatement pour vous recommander de m'envoyer six bouteilles, mais avant que la seconde fut épuisée, les nerfs étaient détendus et je pouvais me servir de mon bras avec facilité et sans douleur.

Permettez moi de vous dire que nous servons habituellement de votre Arnica et liniment d'huile comme remède pour les brûlures, écorchures, entorses, maux de reins et en général pour toutes les maladies externes et cela avec de meilleurs résultats qu'aucun remède que peut donner. Mon médecin du nom de votre approbation à ce remède.

Votre tout dévoué, Rvd. D. GOORIE, Pembroke, N. H.

Ayant souffert du Rhumatisme pendant longtemps, on m'a conseillé de faire l'usage de votre Arnica et liniment d'huile. La première application me donna un soulagement immédiat, et maintenant je suis capable d'agir à mes affaires, grâce à votre médecine merveilleuse.

Je suis votre tout dévoué, W. H. DICKSON, 218 rue St. Constant, Montréal.

En vente chez C. O. DACIER, rue Sussex, Ottawa.

J. B. ARIAL, PEINTRE, DECORATEUR, TAPISSIER ET VITRIER.

MARCHAND DE PEINTURE ET DE VITRES, 526 RUE SUSSEX OTTAWA

M. ARIAL se charge de toute commande dans sa ligne d'affaires; il surveille lui-même toutes les opérations de sa boutique, et ses prix sont raisonnables.

Les propriétaires trouveront un grand avantage en le favorisant de leurs commandes

17 mars 1883

17 mars 1883

17 mars 1883

17 mars 1883

17 mars 1883

17 mars 1883

17 mars 1883

17 mars 1883

17 mars 1883

17 mars 1883

17 mars 1883

17 mars 1883

17 mars 1883

17 mars 1883

17 mars 1883

17 mars 1883

17 mars 1883

17 mars 1883

17 mars 1883

17 mars 1883

17 mars 1883

17 mars 1883

17 mars 1883

17 mars 1883

17 mars 1883

17 mars 1883

17 mars 1883

17 mars 1883

45 CAISSES DE GIN

(caisses vertes) 22 Caisnes de Gin "Rouges," 8 do d'Eau de Vie Martel, 16 do "Bosquet du Bouche"

QUI SERONT VENDUS AU PRIX DU GROS

Decidement l'abandonne le Commerce de Liqueurs.

Oscar McDonell, 101, Rue RIDEAU, OTTAWA.

Oscar McDonell, 101, Rue RIDEAU, OTTAWA.

Oscar McDonell, 101, Rue RIDEAU, OTTAWA.

Oscar McDonell, 101, Rue RIDEAU, OTTAWA.

Oscar McDonell, 101, Rue RIDEAU, OTTAWA.

Oscar McDonell, 101, Rue RIDEAU, OTTAWA.

Oscar McDonell, 101, Rue RIDEAU, OTTAWA.

Oscar McDonell, 101, Rue RIDEAU, OTTAWA.

Oscar McDonell, 101, Rue RIDEAU, OTTAWA.

Oscar McDonell, 101, Rue RIDEAU, OTTAWA.

Oscar McDonell, 101, Rue RIDEAU, OTTAWA.

Oscar McDonell, 101, Rue RIDEAU, OTTAWA.

Oscar McDonell, 101, Rue RIDEAU, OTTAWA.

Oscar McDonell, 101, Rue RIDEAU, OTTAWA.

Oscar McDonell, 101, Rue RIDEAU, OTTAWA.

Oscar McDonell, 101, Rue RIDEAU, OTTAWA.

Oscar McDonell, 101, Rue RIDEAU, OTTAWA.

Oscar McDonell, 101, Rue RIDEAU, OTTAWA.

Oscar McDonell, 101, Rue RIDEAU, OTTAWA.

Oscar McDonell, 101, Rue RIDEAU, OTTAWA.

Oscar McDonell, 101, Rue RIDEAU, OTTAWA.

Oscar McDonell, 101, Rue RIDEAU, OTTAWA.

Oscar McDonell, 101, Rue RIDEAU, OTTAWA.

Oscar McDonell, 101, Rue RIDEAU, OTTAWA.

Oscar McDonell, 101, Rue RIDEAU, OTTAWA.

Oscar McDonell, 101, Rue RIDEAU, OTTAWA.

Oscar McDonell, 101, Rue RIDEAU, OTTAWA.

Oscar McDonell, 101, Rue RIDEAU, OTTAWA.

Oscar McDonell, 101, Rue RIDEAU, OTTAWA.

FEU ! FEU !

\$50,000 DE MARCHANDISES ENDOMMAGÉES

BRYSON, GRAHAM & CIE.

Ayant acheté environ la moitié de ce fonds de commerce, nous le vendons A MOITIE PRIX, et dans plusieurs cas moins que la moitié du prix. Mesdames, soyez prompts. Conditions strictement comptant. Nous avons douze commis Canadiens-Français. Pas de Marchandises envoyées en approbation pendant cette vente.

152 et 154 Rue Sussex

SERVICE TELEGRAPHIQUE

CANADA

Québec, 26—M. A. A. Humphrey, de Québec, a eu la jambe fracturée, jeudi après-midi, aux mines d'or de Saint-George, Beauce, par la chute d'un pièce de bois.

M. Eloussippe Larue, de cette ville, a été nommé Inspecteur des licences pour le comté de Québec. L'un des grands négociants de Saint-Roch, M. J. B. Laliberté, est sur le point de faire son voyage d'Europe.

Un bûcheron du faubourg Saint-Jean, George Jackson, s'est fait une large entaille au pied dans les chantiers de l'Ohio. Il est de retour au milieu de sa famille.

Saint-Jean, N. B., 26—Les francs-maçons de cette ville, ont décidé de célébrer avec éclat le centenaire de leur association, le premier juillet prochain.

Charlottetown, I. P. E., 26—Quelques journaux des provinces maritimes assurent que l'exposition de la Puissance aura lieu, cette année, à Charlottetown.

Montréal, 26—Monsieur Fabre a publié une seconde circulaire à son clergé encourageant la formation de sociétés de colonisation.

Une fausse alarme de feu a créé une panique au Théâtre Royal, hier soir.

Saint-Jean, N. B., 26—La ville de Saint-Jean, par l'acte des licences, 1883 a droit à 54 hôtels et restaurants et 27 magasins pour la vente de liqueurs.

ETATS-UNIS

New-York, 26—On dit que M. Lefavre, consul français à New-York, sera nommé prochainement ministre plénipotentiaire à Washington.

EUROPE

Londres, 26—L'explosion de la gare Victoria a brisé les fenêtres de la gare du chemin de fer souterrain "Metropolitan", situé à une distance de 60 verges.

Les façades des maisons à la même distance, dans toutes les directions, ont été endommagées. La place du buffet Victory est complètement détruite. Les rues avoisinantes sont couvertes de verres brisés.

Londres, 26—Hier, à la chambre, M. Labouchère a demandé l'ajournement et la discussion de la question des troupes de la Mer Rouge. Il demanda au gouvernement de cesser sa politique de sang.

M. Joseph Cowen, un radical, a dit qu'il ne désirait pas embarrasser le gouvernement mais qu'il aimerait bien à savoir pourquoi on se bat.

Paris, 26—Le comte de Paris a souscrit une somme de 50,000 f.s. pour l'érection en Bretagne d'un monument à la mémoire du comte de Chambord.

Résumé Télégraphique

—On dit que M. Bouchard, de Saint-Hyacinthe, a fabriqué, durant la semaine dernière, 7 livres de sucre nouveau.

—L'honorable M. Brand, ex-Orateur de la Chambre des Communes d'Angleterre a été élevé à la pairie avec le titre de lord Hampden.

—M. Arthur Wellesley Peel, fils cadet de sir Robert Peel a été, hier, élu unanimement Orateur de la Chambre des Communes, Angleterre.

—M. William Colby, fils de feu le Dr Colby, et frère de M. Colby, M. P., de Stanstead, a succombé à une congestion cérébrale. M. Colby était âgé de 51 ans.

—L'enfant de M. G. Auger, d'Arthabaska, âgé de deux ans, est tombé dans un chaudron rempli d'eau en ébullition, l'autre jour, et est mort quelques minutes après.

—Depuis lundi dernier, deux familles de St-Sauveur, Québec, qui étaient sans enfants, ont trouvé un chacun à leur porte. Ces marionnettes, un garçon et une fille, âgés respectivement de six et huit mois et avaient été baptisés, ainsi que le désiraient les parents, dans leurs langes. Tous deux ont été adoptés par ces braves familles.

CUEILLETES DU REPORTER

Les membres de l'Union Saint-Pierre se réuniront, ce soir.

Le bureau des commissaires de police s'assemblera, lundi prochain.

En conséquence du mercredi des cendres, la chambre n'a pas siégé aujourd'hui.

Une députation orangiste d'Ontario est en séance à la salle Victoria depuis ce matin.

Le Rév. M. Campeau, de l'évêché, assistera à la prochaine séance de l'Union Saint-Thomas, lundi prochain.

Plusieurs voyageurs sont arrivés des chantiers, ce matin, et se plaignent qu'il y a trop de neige dans les bois.

La clôture de la votation entre les clubs de raquettes au bazar de l'orphelinat Saint-Joseph, aura lieu demain soir à 5 heures précises.

Le dîner des enfants de Marie de Marie de la paroisse Notre-Dame aura lieu, demain soir, à 6 heures, à la salle du bazar de l'orphelinat.

Deux commerçants d'œufs arrivés à Ottawa, ces jours derniers, ont expédié plus de 1,000 douzaines d'œufs pour les marchés anglais, ce matin.

Un grand concert, sous le patronage du gouverneur général et de Lady Lansdowne sera donné à l'Opera, vendredi, par les sauvages de Caughnawaga.

Le club de raquettes "Frontenac" se réunit de nouveau, ce soir, pour faire une dernière visite en corps au bazar de l'orphelinat Saint-Joseph.

Les propriétés de la Diphthérie du Dr N. Lacerte sont inappréciables pour toutes les maladies de la gorge, des bronchites et des pneumonies.

Un certain nombre de jeunes gens se sont amusés à fêter le mardi gras, hier soir, en parcourant les rues de la basse ville avec des masques sur la figure.

Sirop des Enfants du Dr Goderre—Le seul sirop calmant reconnu par la profession médicale. Prix 25c. la bouteille. En vente chez C. O. Dacier et H. F. MacCarty, Ottawa.

L'honorable M. McLellan a envoyé au nom de Saint-John N. B., deux montres en argent comme récompense offerte aux nommés Gold et Harney pour avoir sauvé la vie d'un matelot.

La conférence de dimanche prochain à l'Institut Canadien sera donnée par M. L. H. Taché, secrétaire privé de l'honorable M. Chapleau. Le sujet de la conférence sera: "L'île d'Anticosti."

Club "Frontenac" — Assemblée spéciale du club "Frontenac" mercredi, 27 février, à la salle 419, rue Sussex, à 8 heures précises. Tous les membres sont spécialement priés d'y assister.

E. E. LEMIEUX, secrétaire.

Le concert donné au profit du bazar de l'orphelinat, hier soir, à la salle St-James, a été très beau. Les différentes parties du programme que nous avons publié ont été remplies avec beaucoup d'entrain et de talent et ont eu les honneurs du rappel.

COUR DE POLICE

(Présidence du juge (Peters))

Ottawa, 27 Fev. 1884.

Malvina Tigh accusé d'ivresse et causant du désordre sur la rue Clarence, à 11 heures, hier soir, est condamnée à \$5 d'amende et \$2 de frais ou trois semaines de prison aux travaux forcés.

Mary Ann G. Uther, une habitante d'une maison de prostitution, est condamnée à six mois de prison aux travaux forcés.

Un étranger, pour avoir refusé de payer un cocher de place, est acquitté.

Les parents trop indulgents qui permettent à leurs enfants de manger avec excès des viandes salées, des patés riches, des gateaux, etc, devront faire usage des Amers de Houlbon pour prévenir l'indigestion, l'insomnie, la maladie, les ulcères, et peut-être la mort. Aucune famille n'est en sureté sans en avoir dans la maison.

THEATRE A 10 CTS

INSTITUT CANADIEN

LE RENDEZ-VOUS DES FAMILLES

LE PLUS GRAND SPECTACLE AU MONDE.

Changement de programme toutes les semaines.

REPRESENTATION :

Dans l'après-midi à 2.30 hrs.

EXCEPTÉ LES LUNDIS

Le soir à 8 heures.

Admission, 10 Cents.

Sièges réservés, 10 Cts. extra.

30 nov.

Aux Entrepreneurs pour la Glace

On recevra à ce Bureau, jusqu'à JEUDI le 6 MARS prochain, des soumissions cachetées, adressées au sousigné, et endossées "soumission pour glace. Résid. nec. de: Gouverneur," pour remplir la glacière à la dite Résidence.

La soumission devra spécifier le prix par bloc de 3 pieds par 1 pied par 1 pied, ce prix comprenant l'emmagasinage et le bran de scie nécessaire.

La glace devra être mesurée avant d'être mise en place, et le raieement sera compté d'après ces mesures.

ON recevra, en même temps, de semblables soumissions, endossées "soumission pour glace, Edifices Publics," pour la glace nécessaire dans les Edifices Publics, Ottawa, pendant la saison 1884.

La soumission devra spécifier le prix par cent livres, livrées avant 9 heures du matin, chaque jour, aux diverses entrées des Edifices Publics.

Quantité probable requise, environ 600 livres par jour.

Il faut que dans l'un et l'autre cas la glace provienne de la rivière Ottawa, au-dessus des chutes de la Chaudière.

Par ordre,

F. H. ENNIS, Secrétaire

Ministère des Travaux Publics, Ottawa, 27 février, 1883.

AVIS SPECIAUX

L'Iroquois — Le restaurant Iroquois, tenu par M. G. Gratton, continue toujours à recevoir le patronage du public. De plus en plus le patronage s'accroît.

M. Paré n'est plus attaché à l'administration du restaurant.

Livres de comptes—Ayant reçu dernièrement un grand lot de livres de compte, j'offre de les vendre à 10 pour cent meilleur marché qu'à l'ordinaire. Profitez de l'occasion et venez faire une visite à la librairie Canadienne-Française.

P. C. GUILLAUME, No. 455, rue Sussex.

—Si vous souffrez des affectations bilieuses, maux de tête ou indigestion, employez les *Pilules de Noix Longues* de McGALE. Prix 25c. la boîte. En vente chez C. O. Dacier et H. F. MacCarty, Ottawa.

—La Sprucine—La sprucine comme remède pour la toux n'a pas d'égale. Elle est entièrement différente d'aucune autre espèce de composée de gomme d'épinette, que l'on vante tant aujourd'hui. Ne vous trompez pas en demandant la sprucine, elle est mise en bouteilles rondes, et chaque étiquette, circulaire et enveloppe porte la marque de commerce.

En vente chez H. F. MacCarty et C. O. Dacier, Ottawa.

Rappelez vous que je tiens toujours le Porter au gallon

N. A. SAVARD.

POUDRES DE CONDITION D'ALEXANDRE

BOULES POUR LES ROGNONS

ET AUTRES

MEDECINES CELEBRES

POUR LES

Chevaux

AGENT A OTTAWA—C. STRATTON.

Coin des rues Dalhousie et Saint-Patrick.

AVIS.—Les médecines ci-dessus, célèbres dans tout le Canada pour leur efficacité, ne se trouvent que chez M. C. STRATTON. Je mets donc le public en garde contre les contrefaçons.

T. ALEXANDER, 0 Nov. 1882

PERDUE

Lundi soir, sur la rue de l'Eglise, du No. 106, au coin de la rue Dalhousie, et de là chez M. Casey, épiciers, coin des rues Clarence et Dalhousie, une petite montre en Argent. Celui qui la retrouvera et qui la remettra au propriétaire, No. 82 rue Water, sera libéralement récompensé.

LA COMPAGNIE DU

Chemin DE Fer Canadien DU Pacifique

REGLEMENT DES TERRES

La compagnie offre des terres dans la limite d'un mille (Railway Belt) de chaque côté du chemin de fer, le long de la ligne principale, dans le sud du Manitoba,

\$2.50 PAR ACRE

et plus, avec les conditions qui demandent la culture de ces terres.

Une diminution de \$1.25 à \$3.50 par acre se a faite aux acheteurs qui voudront cultiver: selon le prix payé pour les terres, elle sera accordée à de certaines conditions. La Compagnie offre aussi des terres sans conditions d'établissement ou de culture.

LES SECTIONS RESERVEES

Le long de la ligne principale, c'est-à-dire les sections impaires et numérotées, dans l'espace d'un mille de chemin de fer, sont maintenant offertes à des conditions très avantageuses, aux personnes qui sont prêtes à entreprendre immédiatement leur culture.

CONDITIONS DE PAIEMENT:

Les acheteurs pour ont payer un sixième comptant et la balance en cinq paiements annuels avec intérêt à six pour cent par année payable d'avance.

Les personnes qui achèteront des terres sans la condition de les cultiver recevront un acte translatif de propriété, au temps de l'achat, si le paiement est fait en entier.

Des paiements peuvent être faits en débetures garanties par les terres concédées, qui seront acceptées à dix pour cent le prime sur leur valeur au par, avec l'intérêt accru. Ces biens peuvent être obtenus sur demande, à la Banque de Montréal, Montréal, ou à aucune de ses agences.

Pour les prix et pour les conditions de la vente on pourra obtenir des informations au sujet de la vente des terres, en s'adressant à JOHN McTAVISH, commissaire des terres, à Winnipeg.

Par ordre du Bureau,

CHARLES DRINKWATER, Secrétaire.

Montréal, 19 février 1884 —6m-5fs

Grande Vente à Sacrifice

— DE —

PORCELAINES, VAISSELLE

ET VERRERIE

Tout doit être vendu au prix courant afin de faire place pour les nouvelles marchandises du printemps qui nous viennent d'Europe.

C. S. SHAW & Cie., Importateurs directs.

Ottawa, 21 Janvier 1884

TAPIS, TAPIS etc.

MAISON DE TAPIS

D'OTTAWA.

Le plus grand assortiment, les meilleurs tapis, et les plus bas prix en fait de

Reliures, Rideaux, Corniches, Pôtes, Garnitures et Meubles de toute sorte.

MAISON DE TAPIS D'OTTAWA, 148 Rue SPARKS.

SHOOLBRED et Cie.

Ottawa, 17 Dec. 1883.

L. A. Olivier

AVOCAT.

Bureau.—Encoignure des rues Rideau et Sussex, Block d'Edison, Ottawa, Ont.

ARGENTA PATER

Ottawa, 3 janvier 1883.

LA SANTE UN DEVOIR

LA MALADIE UN CRIME!

AMERS

MANDRAGORES

—DU—

Dr. BAXTER.

Le SEUL REMEDE VEGETAL

CONTRE LA

Dyspepsie, Perte d'Appetit, Indigestion, Constipation Habituelle, Mal de Tête etc., etc., etc.

PRIX, 25 cts. LA BOUTEILLE.

Vendu partout, et par C. O. DACIER, Ottawa, 15 mai 1883.

Sirop des Enfants du Dr Goderre

Ce sirop est préparé avec l'approbation des professeurs de l'École de Médecine de Montréal, l'Université de Montréal, le Collège Victoria.

Le sirop des enfants est supérieur à toutes les préparations calmantes offertes aux mères de famille pour conserver la santé de leurs enfants; il peut être donné avec la plus grande confiance aux enfants dans les cas suivants: Colique, Diarrhée, Dysenterie, Dentition douloureuse, insomnie, Toux Rhume, Coqueluche, etc.

Demandez le Sirop du Dr Goderre et n'en achetez point d'autre.

En vente par tout le Canada et les Etats Unis

PRIX, 25 Cts. LA BOUTEILLE.

Seul propriétaire, B. E. McGALE, Chimiste, Montréal, 10.

1883.

J. A. POMINVILLE,

BOUCHER,

Etal No. 14, Marché By, Ottawa

A toujours à son Etal un assortiment complet de

Viandes de premier Choix,

Telles que BŒUF, MOUTON,

VEAU, AGNEAU, LARD FRAIS, SAUCISSES, etc., etc.

A des prix qui défient toute compétition.

Une visite est sollicitée.

Ottawa, 28 mars 1883

LA VALERIA empêche la chute

des cheveux en trois jours. C'est le résultat de toutes les expériences qu'on en a faites. En vente chez

C. O. Dacier, rue Sussex, chez E. D. Martin, rue Rideau, et chez tous les pharmaciens. Voir les certificats

6e année
AFONN
payable d'avance,
do do
do do
Edt. Hebdomadaire
LA SOCIÉTÉ
LE C
Ottawa et
CO
Le gouvern
pas cette ann
la représen
territoires d
M. Mowat
la quatrièm
aux cours d
désavoué de
condamné ép
les tribunal
Le comité
quête dans
Graham, a p
déclaré com
accusations
Le sénat a
troisième le
jour/hu.
L'honora
Bothwell,
après-midi à
munies. Le
raient voul
Mills, hier
aux flambe
sagement et
faire.
M. le com
examiné au
comité de
la baie d'H
renewe s
faire les
M. Boulton
placer le l
pes de six
provisions
chargés d
leurs chse
M. le pr
une expé
le pays a
Baie. Il
dépôts de
Les ag
caine et d
à Manito
l'occasion
ce qui se
dénaturé
devenit
protestat
vres, dev
à la révo
si ce n'é
exemple
les sauva
ver en m
pelle. C
de provi
de peau
mainten
cessera
profit d
LE TE
Les
provinc
dans u
projet
toire c
chemin
constru
d'une
parten
et se r
Baie d
Carlis
termin
serait
de Qu